

Sauvegardons notre patrimoine



p. 5

VIE LOCALE

Cérémonie de la fin de la guerre
d'Algérie - Dimanche 19 mars

p. 5

VIE LOCALE

Inscriptions pour le Grenoble-Vizille -
Dimanche 2 avril

p. 15

UN MOIS UNE ASSOCIATION

Concert pour les 150 ans de l'Harmonie
de Vizille - Samedi 25 mars

N°1

MONDIAL DES VERRES
DE LUNETTES*



Protégez vos yeux avec
les verres solaires Essilor®



essilor

VOIR PLUS.
VIVRE PLUS.



LES VERRES SOLAIRES ESSEILOR SONT CERTIFIES PAR LE SYSTEME INTERNATIONAL D'ETALONNAGE DES VERRES OPTIQUES. * Source : Euromonitor, données 2019, Essilor International SAS, valeur marchande dans la catégorie des verres optiques. © Essilor International - SAS au capital de 271 645 000 € - 141 rue de Valenciennes - 92000 Nanterre Cedex - France. Tous droits réservés. Toute réimpression est formellement interdite sans autorisation écrite préalable. Toute réimpression est formellement interdite sans autorisation écrite préalable.



OPTIQUE BOISSEAU

218, rue Général de Gaulle - VIZILLE - Tél. 04 76 78 95 81

www.optique-boisseau.com

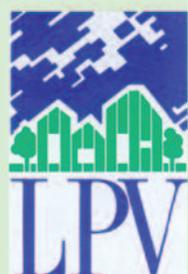


- ▶ Accompagnement à l'autonomie au quotidien
- ▶ Accompagnement à la mobilité
- ▶ Social
- ▶ Activités domestiques
- ▶ Aides administratives

Rejoignez
nos équipes !

Arc en Ciel Services - 732, avenue Aristide Briand - 38220 VIZILLE - Tél. 04 76 78 31 50

Mail : accueil@arc-en-ciel-services.com - Site web : www.arc-en-ciel-services.com



LOGEMENT du **PAYS** de **VIZILLE**

Acteur du logement social en Isère

Rue Elsa Triolet 38220 VIZILLE - ☎ 04.76.68.13.42

Agenda

Buffet dansant

organisé par la Société Protectrice des Animaux du Dauphiné (SPAD)
Samedi 11 mars - 19h30
Salle La Locomotive

« Le piano dans tous ses états »

La Maison des Pratiques Artistiques (MPA) propose une journée autour du piano.

Samedi 11 mars
Salle du Jeu de Paume

10h-12h30 : Brico-piano

16h-17h : Audition classe de piano

18h : Concert Nima Sarkechik (concertiste international)

Plein tarif : 8€ - Tarif réduit : 5€
Réservations : mpavizille@gmail.com

Commémoration

de la fin de la guerre d'Algérie

Samedi 19 mars - 11h

Stèle des déportés - Place du Château

Festival Rock'n Road

Le festival se déroulera sur deux jours, vous pourrez venir voir jouer les élèves de l'atelier musique actuelle.

Vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril

A partir de 18h

Salle La Locomotive

Informations : www.mpavizille.fr

Fête foraine

Du 5 au 15 avril

Place du Château

Loto

organisé par USV Hand Ball

Samedi 15 avril - 18h30

Salle La Locomotive

Loto

organisé par l'ACCA

Samedi 29 avril - 18h

Salle La Locomotive

Édito



Vizille de demain c'est dès à présent !

Chères Vizilloises, chers Vizillois,

Le mois de mars est traditionnellement dédié à la préparation du budget de la ville. Nous avons présenté au conseil municipal du mois de janvier le Débat d'Orientation Budgétaire 2023. Il constitue la première étape du cycle d'élaboration budgétaire, il nous a permis de discuter au sein du conseil des orientations choisies et d'informer tous les élus sur la situation budgétaire de la commune. Nous avons alors précisé les engagements pluriannuels prévus en investissement et les choix en matière de gestion de la dette.

Nous ne pouvons ignorer la situation économique de la France qui subit actuellement une forte inflation liée au contexte international : l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, les prix des énergies fixés sur les marchés, conjugués à la guerre en Ukraine, ont contribué à l'explosion des prix de l'énergie (17% pour le gaz et 40% pour l'électricité pour notre commune) et ces hausses se répercutent dans les secteurs de l'alimentation et les transports.

Le budget 2023 va nous permettre de maîtriser autant que possible nos dépenses de fonctionnement afin de poursuivre les investissements structurants pour l'avenir de Vizille. Nous avons ainsi prévu d'engager plus de 2 millions d'euros cette année pour :

- participer et préparer avec la Métropole, la Centralité Vizilloise (aménagement de voiries, requalification des espaces publics, soutien à l'économie et aux commerces, rénovation de logements...)
 - effectuer dans chaque quartier des travaux d'aménagement (réfection de voiries et entretien des bâtiments communaux)
 - participer à la transition environnementale (désimperméabilisation de la cour d'école Jean Jaurès, amélioration des capacités énergétiques des bâtiments communaux et équipements, modernisation de l'éclairage public...)
 - déployer la vidéoprotection sur les secteurs centre-ville, lycée et ZAC des Forges
 - préserver le patrimoine historique de Vizille, pour lequel est consacré un dossier complet dans ce journal.
- Vizille d'aujourd'hui doit pouvoir s'appuyer sur son passé et regarder fièrement vers l'avenir.

C'est bien là tout l'enjeu du développement de notre ville : s'appuyer sur son histoire pour répondre aux défis de demain. Le conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole a pris pour terrain d'étude le secteur de Vizille pour imaginer son avenir et proposer une vision futuriste de notre ville. Une dizaine de membres du conseil, d'horizons divers, se sont attachés à penser « Vizille demain » : « Vizille demain c'est pour nous une ville : fluide, dynamique et attrayante, coopérative et solidaire, résiliente face aux tensions climatiques, énergétiques, sociales, économiques ».

La concertation avec ce conseil de développement doit se poursuivre ; même si les propositions faites sont parfois utopiques, Vizille est identifiée comme une ville de liens, de solidarité, grâce en particulier à la richesse de son tissu associatif.

Une association particulière est mise à l'honneur ce mois-ci, il s'agit de l'Harmonie de Vizille qui fête ses 150 ans. Cette association partage depuis 1873 les moments forts de la vie de notre ville. La musique adoucit les mœurs dit-on, elle permet surtout de relier les hommes entre eux et de leur permettre de vibrer ensemble et d'exprimer leurs émotions, de rester vivant.

Notre ville au riche passé historique, est elle aussi bien vivante, c'est ensemble et en harmonie que nous devons toutes et tous préparer son avenir.

Catherine TROTON, Maire de Vizille



Brèves

Déviations de la ligne de bus Proximo 23



Dans le cadre des travaux sur le réseau d'assainissement de la commune de Vaulnaveys-le-Haut, une coupure complète

de la voirie va être nécessaire entre le centre de la commune et l'école Jules Bruant.

Cette coupure prévue en avril (en période de congés scolaires) va impacter la ligne Proximo 23.

Une déviation par Brié et Angonnes sera mise en place entre la place du Château de Vizille et le giratoire des Alberges sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

Durant cette période, l'ensemble des arrêts entre les Allas et les Guichards inclus ne pourront être desservis.

Informations : www.taq.fr

Politeia : l'application d'information pour smartphone gratuite



L'application Politeia est gratuite et consultable sur les smartphones. Pour la télécharger, il ne faut pas entrer directement Politeia dans un moteur de recherche de type Google

ou autre mais suivre le lien de téléchargement proposé sur les applications de votre smartphone. L'application est disponible pour Android et iPhone.

Cette application mise en place par la ville de Vizille permet de recevoir des informations ou des alertes sur son smartphone, comme par exemple des travaux sur la commune, les dernières informations sur la situation sanitaire, des arrêtés préfectoraux ou communaux...

L'application Politeia permet également à des habitants de signaler un problème à la mairie constaté sur la voirie ou sur un équipement de notre commune.

Le C2D : une vision futuriste du territoire vizillois

Fin 2022, le conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole, s'est vu confier une mission prospective sur le thème « Habiter la Métropole demain » en prenant notamment pour terrain d'étude le secteur de Vizille, dans le but de nourrir des orientations pour la requalification urbaine à venir.

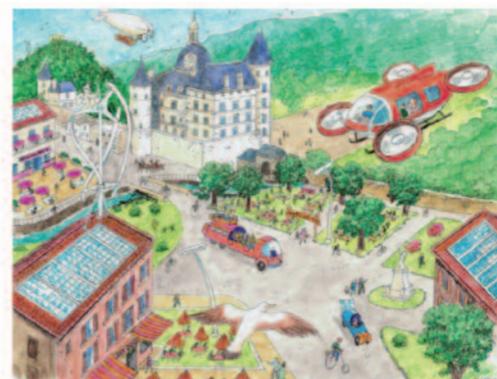
Le contenu de cette étude :

- une **présentation de la démarche prospective** telle que menée par le groupe de travail
- les **atouts identifiés** sur lesquels peut et doit s'appuyer le projet de la requalification vizilloise
- une **synthèse des 3 axes de cette vision prospective** :
 - Vizille, un territoire fluide
 - Vizille, une cité dynamique, résiliente et attrayante
 - Vizille, une cité coopérative solidaire et inclusive
- une **série de 5 mini podcasts** vous permettant

d'écouter ce que dit de son quotidien une famille d'habitants de cette écocité qu'est devenue Vizille
 • un **lien de téléchargement des cartes postales et posters** « Et vous, vous la verriez comment la Rêvolution vizilloise ? ».

Cette vision rêvée du Vizille de demain est parfois utopiste car telle était bien la mission du conseil de développement. Elle n'en n'est pas moins pragmatique dans les questions qu'elle pose et les enjeux qu'elle met en évidence.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et découvrir des témoignages inédits sur <https://c2d.grenoblealpesmetropole.fr/> (entrer vision prospective Vizille dans le moteur de recherche).



Adaptation graphique réalisée par l'artiste Jean-Pierre Andrevon à partir de la vision prospective du Vizille du futur.

Le « Grenoble-Vizille » aura lieu dimanche 2 avril

Suite au succès de l'édition 2022 sur un format « nature », le Grenoble-Vizille a décidé de maintenir ce format trail et d'étoffer son programme avec une nouvelle épreuve de 30km.

Le parcours habituel sur la route Napoléon entre Grenoble et Vizille est donc remplacé par 2 parcours de trails de 20km et 30km entre Eybens et Vizille. Les 3 traditionnelles randonnées et les courses enfants restent au programme.



- **Trail 20km/460m d+** (réalisable seul ou en relais de 2 coureurs) : départ Eybens à 10h/arrivée à Vizille
- **Randonnée de 22km/640m d+** : départ de Gières à 7h/arrivée à Vizille
- **Randonnée de 15km/400m d+** : départ d'Eybens à 8h/arrivée à Vizille
- **Randonnée de 10km/330m d+** : départ de Jarrie à 8h30/arrivée à Vizille.

Les inscriptions en ligne sont ouvertes sur le site internet de

la manifestation www.grenoble-vizille.fr où vous pouvez retrouver toutes les informations : tarifs, parcours, programme, infos pratiques...

Les épreuves :

- **Trail 30km/1000m d+** : départ d'Eybens à 8h30/arrivée à Vizille



Une plateforme numérique pour déclarer un logement indigne

La Direction Départementale des Territoires (DDT) et plusieurs acteurs de l'habitat ont mis en service l'application « HISTOLOGE » qui permet de déclarer les problèmes de mal logement.



Cette plateforme ne vise pas à déposer un signalement pour obtenir un nouveau logement mais à apprécier les conditions d'habitat du locataire et les travaux nécessaires pour sortir du "Mal logement".

C'est un service public, gratuit, qui permettra d'améliorer le traitement des situations critiques. Chaque signalement fera l'objet d'une prise en charge par le service compétent, grâce à une affectation des signalements aux partenaires du public et du privé.

HISTOLOGE peut être renseigné non seulement par le locataire mais aussi par tout professionnel intervenant sur le terrain et qui a connaissance d'une situation qu'il juge critique pour l'occupant : assistante sociale, élu, Maire, police municipale, aides à domicile...

Le déclarant peut accéder à la plateforme HISTOLOGE sans créer de compte à l'adresse histologe.beta.gouv.fr.

Une nouvelle réglementation pour le démarchage téléphonique

Depuis début 2023, le démarchage téléphonique commercial est interdit à partir des numéros de téléphone mobile.

Les plateformes commerciales ne pourront plus utiliser de numéros commençant par 06 ou 07. Elles devront obligatoirement utiliser un identifiant commençant par des numéros précis qui seront facilement détectables. Cette décision intervient suite à de nombreux cas de harcèlement téléphonique quotidiens et à l'impossibilité des recours.

Désormais, l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), interdit également certains types de numéros de téléphone utilisés par des sociétés commerciales ou des plateformes de démarchage pour appeler en masse ou envoyer des SMS non sollicités.

En recevant un appel d'un 06 ou 07, vous serez maintenant certains de tomber sur une personne et non pas sur des démarcheurs puisqu'ils leur sont interdits.



Les plateformes de démarchage pourront donc uniquement utiliser des numéros commençant par 09 48 et 09 49, 01 62 et 01 63, 02 70 et 02 71, 03 77 et 03 78, 04 24 et 04 25, 05 68 et 05 69. Les numéros commençant par 09 37, 09 38 et 09 39, pourront eux, être utilisés par des entreprises dans leurs relations avec les clients.

Informations : www.arcep.fr

Brèves

Hausse du prix des énergies : une aide pour les entreprises

Plusieurs entreprises locales ont rencontré des difficultés au moment de régler leur dernière facture d'électricité. Pour les aider, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour limiter l'impact des hausses du prix de l'énergie. Or, il apparaît que seulement la moitié des entreprises, potentiellement concernées, ont fait les démarches nécessaires auprès de leur fournisseur d'électricité pour bénéficier des dispositifs de soutien.



Les services de l'État restent mobilisés pour répondre aux questions des responsables d'entreprises.

Plus d'informations au **07 78 11 83 31** et **04 76 85 74 20** ou par courriel : codefi.ccsf38@dqfip.finances.gouv.fr

Les déchets sauvages ternissent l'image de la ville

Des personnes peu respectueuses de l'environnement et de notre cadre de vie abandonnent délibérément des déchets alimentaires ou des objets sur l'espace public.

Rappeler que la loi interdit formellement ces pratiques n'est pas suffisant et les prendre sur le fait n'est pas non plus évident.

Afin d'encourager les bonnes pratiques, un plan d'installation de nouvelles corbeilles à papier et déchets légers a été mis en place. Une dizaine de corbeilles ont été installées dans les quartiers de la commune (skate parc du parc, chemin du canal du Moulin à proximité du cinéma, sur la Rampe René Coty, place Stalingrad, halte routière Chantefeuille, avenue de Vénaria, face à la Poste, ancien bassin rue du Château du Roy). Un programme prévoit l'installation de 70 autres corbeilles dans les années à venir.





Brèves

Annoncez vos manifestations sur les supports de communication de la ville



Si vous êtes un club vizillois, une association sportive, culturelle ou d'intérêt général, vous pouvez annoncer vos manifestations sur les supports numériques de la ville : panneaux d'information électronique,

page Facebook, site internet mais également dans les pages du journal Vivre à Vizille.

Pensez à joindre un visuel (affiche, flyer...) si possible

servicecom@ville-vizille.fr

Un objet perdu ou trouvé ? Pensez à vous présenter à la Mairie



Le service des objets trouvés de la mairie de Vizille recueille chaque année de nombreux objets perdus. En cas de perte ou de découverte d'un objet abandonné (clés, portefeuille, objets divers...) n'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la mairie.

En règle générale, les objets sont conservés durant 1 an. Au-delà de cette date, ils sont soit détruits, soit transmis aux services suivants :

- Carte nationale d'identité et passeport : Préfecture pour destruction.
- Carte Vitale : Caisse primaire d'assurance maladie.
- Carte bancaire : banque.

Pour récupérer un objet, il est nécessaire de présenter un justificatif d'identité prouvant que vous en êtes bien le propriétaire. Enfin, sachez qu'en cas de perte de votre carte d'identité ou de votre passeport, il faudra remplir une déclaration de perte.

Infos : Mairie de Vizille - Tél. 04 76 78 99 00

Frelon asiatique, comment freiner sa prolifération ?

L'année 2022 a été marquée par une augmentation importante du nombre de nids de frelons asiatiques constatés çà et là sur notre territoire.

À Vizille, plusieurs nids ont été détruits par le Groupement de Défense Apicole de l'Isère et par une société diligentée par la ville car le frelon asiatique représente une menace si l'on approche de son nid. Il constitue un fléau pour les apiculteurs dont les abeilles sont attaquées. Afin d'anticiper l'apparition de nouveaux nids, la ville va prochainement installer des pièges dans des endroits identifiés comme potentiellement à risque (parcs et jardins, proximité avec des écoles...). En traitant de manière préventive, on peut espérer une diminution du nombre de nids. Cela permettrait de réduire les risques de piqûres, mais aussi d'aider les apiculteurs qui ont vu diminuer le nombre de leurs colonies d'abeilles.

Ces pièges dont l'usage est recommandé par les services sanitaires ne sont pas très difficiles à mettre en place. Disposés début mars au moment de la nidification, ils permettent de capturer les reines avant qu'elles n'aient le temps de fonder une colonie de frelons asiatiques. Ces pièges doivent être installés dans un jardin, sur les branches d'un arbre mais jamais sur une terrasse et encore moins à l'entrée d'une habitation. Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de l'Isère incite également les particuliers à placer des pièges sur leur terrain.

Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité.

Installation de nichoirs pour limiter la présence des moustiques

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la ville organise un stage de formation à la pose de nichoirs pour les chauve-souris et les oiseaux, **samedi 25 mars de 10h à 12h, salle République.**

Afin d'attirer des espèces se nourrissant de moustiques, différents aménagements peuvent être installés dans les parcs publics et les jardins privés. Dans certaines communes, des résultats encourageants ont été observés avec une réduction de la présence des moustiques.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- les **nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps
- les **nids secondaires** : visibles dès le début de l'été correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme en ligne www.frelonsasiatiques.fr

Où se procurer un piège à frelon asiatique ?

De nombreuses enseignes spécialisées commercialisent des pièges. Il faut compter en moyenne 4€ selon les modèles. Il est également possible de les confectionner soit même à partir d'une bouteille en plastique. Retrouvez un tutoriel sur www.ville-cormeilles95.fr/article/frelon-asiatique-un-piege-faire-soi-meme



Inscription : mairie@ville-vizille.fr



Mésange charbonnière



Nicheur pour mésanges



À PROPOS DE L'ESCALE !

LES HABITANTS DU TERRITOIRE SONT INVITÉS À DONNER LEUR AVIS



La parole est à vous à travers ce questionnaire anonyme.

1/ Dans quelle commune habitez-vous ?

2/ Dans quelle tranche d'âge vous situez vous ?

15-20ans 20-40ans 40-60 ans 60 ans et plus

3/ Connaissez-vous L'Escale ? OUI NON

Si Oui, en avez-vous entendu parler par :

- un voisin, un ami
 le magazine de la Ville « Vivre à Vizille »
 un service de la ville ou une autre structure
 Autre : Précisez

4/ Savez-vous où se situe la structure ? OUI NON

5/ Pour vous qu'est-ce que l'ESCALE ? :

- un service public
 une association
 Autre : Précisez

6/ Savez-vous ce que propose l'Escale ? OUI NON

Précisez :

7/ Est-ce que vous y êtes déjà allé ? OUI NON

Si oui, pour y faire quoi ?

Si non, pourquoi ? Pas osé pousser la porte Pas le temps Trop loin

Autre : Précisez

8/ Qu'est-ce que vous aimeriez particulièrement trouver dans cette structure ?

Vous pourrez retourner ce questionnaire

En format papier : - A l'Escale, 434 rue de la république - Vizille
 - A la Mairie, 40 place Stalingrad - Vizille
 - A la Source, square Alfred Poncet - Vizille

En le remplissant en ligne : - sur le site de la ville de Vizille
 - sur le Facebook de l'Escale

Retour avant le 15/03/2023

En vous remerciant pour votre participation et votre intérêt à la vie locale.

Ne pas jeter sur la voie publique

Brèves

Les animations de l'Escale



Lundi 13 mars - 10h

Atelier mémoire, animé par la CARSAT

Lundi 13 mars - 14 h

Atelier psychologie positive « Comment être heureux et le rester »

Mardi 14 mars - 10h

Médiation culturelle de la Fabrique Opéra pendant la pause-café habituelle

Mardi 14 mars - 14h30 - Atelier « Instants colorés »

Vendredi 17 mars - 14h

Atelier « Un temps pour moi », sophrologie

Lundi 20 mars - 10h

Atelier mémoire, animé par la CARSAT

Lundi 20 mars - 14 h

Atelier psychologie positive « Comment être heureux et le rester »

Mardi 21 mars - 14h - Atelier « Trousse à malices »

Mercredi 22 mars - 14h

Atelier « Famille créa », Pâques en papier mâché partie 1

Jeudi 23 mars - 14h15 - Atelier « Gestion du stress »

Vendredi 24 mars - 14h

Atelier « Un temps pour moi », sophrologie

Lundi 27 mars - 10h

Atelier mémoire, animé par la CARSAT

Lundi 27 mars - 14 h

Atelier psychologie positive « Comment être heureux et le rester »

Mardi 28 mars - 14h30 - Soirée jeux de société

Vendredi 31 mars - 10h30 - Atelier « Mille saveurs »

Vendredi 31 mars - 14h

Atelier « Un temps pour moi », sophrologie

Lundi 3 avril - 14 h

Atelier psychologie positive « Comment être heureux et le rester »

Mardi 4 avril - 14h - Atelier « Trousse à malices »

Mercredi 5 avril - 14h - Atelier « Famille créa », Pâques en papier mâché partie 2

Jeudi 6 avril - 14h15 - Atelier « Gestion du stress »

Vendredi 7 avril - 14h

Atelier « Un temps pour moi », sortie pour la dernière séance

Vendredi 7 avril - 20h

Soirée jeux de société à la ludothèque

Mercredi 12 avril - 14h - CHASSE AUX ŒUFS !!!

Renseignements et réservations
auprès de l'Escale - Tél. 04 76 40 48 67
ou animation.escale@ville-vizille.fr





Brèves

Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie

La cérémonie de commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie aura lieu **dimanche 19 mars à 11h à la stèle place du Château**.



Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Séismes en Turquie et en Syrie

De violents séismes ont frappé la Turquie et la Syrie au mois de février avec des conséquences dramatiques pour les populations, des milliers de victimes décédées, blessées et de très nombreux sans abris.

Fidèle à sa tradition de solidarité, la Ville de Vizille a exprimé son soutien aux victimes, à leurs proches et à leurs compatriotes. Le conseil municipal a décidé de verser la somme de 1000€ aux associations de soutien aux victimes.

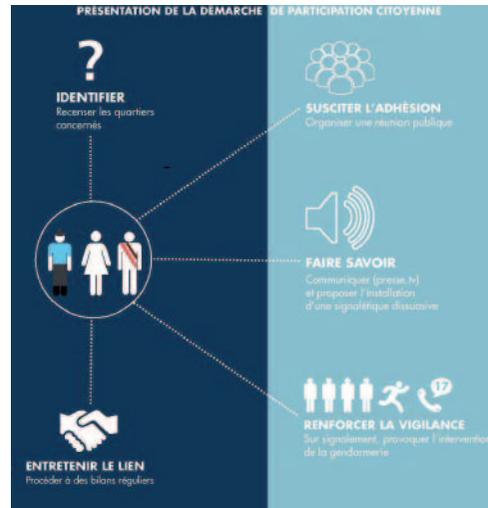
Pour faire face aux urgences sur place, la Ville relaye également l'appel aux dons. Le Secours populaire se charge, sur le plan local et national, de collecter des fonds pour venir en aide aux victimes, grâce à son organisation propre et à ses partenariats.

Les dons financiers peuvent être adressés :

- au Secours populaire français : 9/11, rue Froissart - BP 3303 - 75 123 Paris Cedex 03 - Tél. 01 44 78 21 00. Préciser « Fonds d'urgence Séisme » / <https://don.secourspopulaire.fr/urgence>
- au Comité de Vizille du Secours populaire : 33 rue Arqoud - Tél. 04 76 78 91 38. Préciser « Fonds d'urgence Séisme ».



« Participation citoyenne » bientôt à Vizille



La participation citoyenne est un dispositif partenarial entre la ville et la gendarmerie. Il a pour objectif de mettre en relation des habitants volontaires et les forces de l'ordre, afin de les informer d'événements anormaux.

Afin de mettre en place dans quelques semaines le dispositif « Participation citoyenne », une réunion de présentation du projet était organisée fin janvier, en présence de la gendarmerie, de la police municipale et des élus de la ville.

Malgré sa méconnaissance du public, « Participation citoyenne » existe déjà dans de nombreuses communes françaises. Ses principaux objectifs sont :

- Encourager la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.
- Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique.
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Participation citoyenne : De quoi parle-t-on ?

Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance. Cela se traduit par la signature d'un protocole d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

Ce protocole est signé par le préfet, le maire de la commune et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au procureur de la République.

Quel est le rôle du maire ?

Le maire qui est le pivot du dispositif associe la Police Municipale et la Gendarmerie avec qui des évaluations sont régulièrement faites. Afin de porter à la connaissance de la population les évolutions des faits de délinquances et de troubles à l'ordre public, une présentation publique est organisée une fois par an.

Quel est le rôle des citoyens ?

Les citoyens référents de la Participation citoyenne habitent sur le territoire communal. Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat. Ils reçoivent une formation spécifique dispensée par les gendarmes, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Ce qu'il est important de préciser, c'est que les citoyens volontaires n'effectuent pas de rondes ni de patrouilles dans leur quartier ou la commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de la Gendarmerie et du Maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.



S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission se font généralement par la communication d'un email sur une plateforme sécurisée par les forces de l'ordre.

Informations : Gendarmerie de Vizille - 04 76 78 98 50

Email : bta.vizille@gendarmerie.interieur.gouv.fr



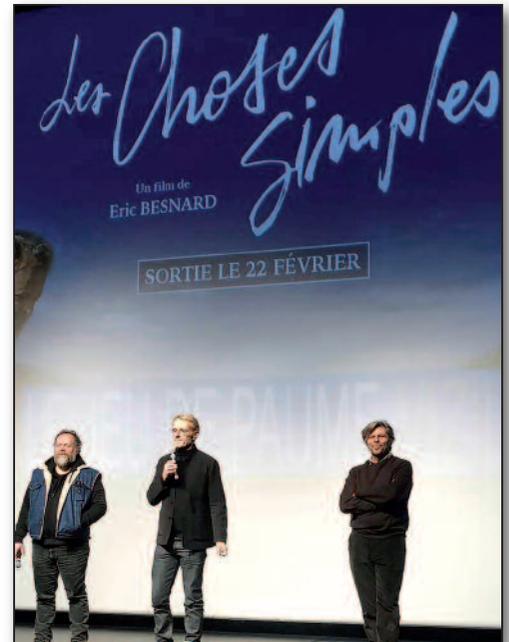
Dans le cadre d'une table ronde autour des métiers du livre, les élèves du lycée Portes de l'Oisans ont pu échanger avec des professionnels de ce domaine d'activité.



À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal, plusieurs agents de la ville ayant fait valoir leur droit à la retraite ont été remerciés pour leur implication professionnelle. Sur la photo de g. à d. : Patrick Caparros, Francine Bizet, Murielle Pellerin, André Villiot, Irène Audo, Guy Benic, Rosée Martinez, Elisabeth Vair, Barbara Heustache-Marmoux, Joëlle Hasser, Geneviève Helmer et Marie-Paule Armonia.



Les Master Class organisées par la Maison des Pratiques Artistiques ont rencontré un réel succès avec cette année la présence des musiciens Morgan Berthet et Pierre Danel.



Le comédien Lambert Wilson et l'équipe du film « Les choses simples » étaient sur la scène du cinéma le Jeu de Paume, pour une présentation en avant-première.



Les nouveaux locaux du cabinet d'assurance AXA, implantés rue Général de Gaulle, ont été inaugurés en présence des responsables de l'association « Les têtes blanches » à qui le montant d'un jeu concours a été reversé.



Les seniors étaient invités à la salle La locomotive, à l'occasion de la cérémonie des vœux et d'une après-midi festive.

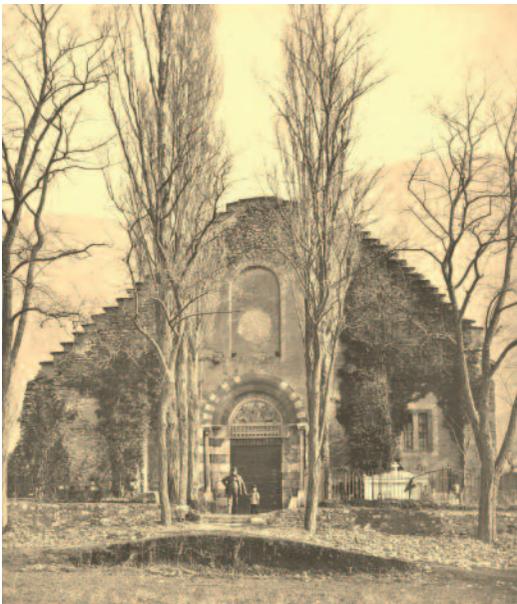


Des actions de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine

Afin de préserver le patrimoine vizillois, la Ville de Vizille, l'Association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois et l'Association des Amis de l'Orgue accordent un intérêt particulier à l'orgue installé dans l'église Sainte-Marie et au Prieuré situé dans l'enceinte du cimetière.

Dans la perspective de poursuivre les projets de restauration de l'Orgue et du Prieuré, des souscriptions en lien avec la Fondation du Patrimoine ont été mises en place ces dernières années. En complément des moyens financiers mis en œuvre par la Commune, le Département, la Région et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), ces campagnes de souscription permettent aux personnes qui le souhaitent d'apporter leur contribution à la remise en état de ces deux symboles de notre patrimoine, classé monument historique en ce qui concerne le Prieuré.

Église prieurale Notre-Dame de Vizille, monument classé



Le Prieuré, tel qu'il était 1865 (Photo Institut Catholique de Paris)

L'église prieurale Notre-Dame de Vizille, construite au 12^{ème} siècle, était partie intégrante d'un prieuré qui se trouvait sur le chemin reliant l'Italie, sur l'ancienne route menant de Grenoble à Vizille, étape importante pour les voyageurs. Elle est située au nord-est de Vizille, au centre du cimetière et domine la ville et les vallées.

Il ne subsiste de cet ensemble qu'une chapelle construite en partie dans l'ancienne vaste église prieurale dont le portail roman fut conservé. Elle est, avec les vestiges de l'ancien Château du Roi, résidence des Dauphins, le plus ancien édifice vizillois.

Cet édifice est une dépendance de l'Abbaye de Cluny qui rayonna dans toute l'Europe. Son portail comporte un tympan remarquable de type provençal, unique, sculpté en albâtre de Notre-Dame de Mésage. Cette pierre fut également utilisée dans l'Abbaye de Brou à Bourg-en-Bresse, pour le tombeau de Lesdiguières, aux Invalides pour le tombeau de Napoléon et en la cathédrale de Saint-Denis, entre autres...

L'église prieurale est également partie intégrante des parcours patrimoniaux mis en place par l'Association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois et la commune, notamment, celui du Vizille ancien. L'association, créée en 1992 pour alerter de son état, met régulièrement en valeur ce site, grâce à ses recherches, dans ses éditions et par ses animations.

Le premier classement aux monuments historiques, concernant le portail roman, est daté du 1^{er} mars 1906. Un second classement a été défini le 27 décembre 1996, prenant en compte le bâtiment subsistant et les alentours, dont une partie du cimetière. Deux chapiteaux ont également été classés respectivement le 10 septembre 1911, puis le 4 décembre 1914 et sont conservés au Musée de la Révolution à Vizille. Le bâtiment présente actuellement un état de péril imminent, les intempéries et les infiltrations l'ayant fortement dégradé et ce malgré plusieurs interventions de protection réalisées, la dernière datant de 1993.



Les sculptures du tympan du Prieuré ont été réalisées avec l'albâtre provenant de Saint-Pierre-De-Mésage.

La phase de consolidation d'urgence votée par le conseil municipal garantit la consolidation de l'édifice. Il s'agit de mesures de protection qui vont se concentrer sur des reprises de maçonnerie, de rocaillage (revêtement qui imite les rochers), de consolidation de la charpente par moisage (mise en place d'une poutre en béton armée) et remplacements ponctuels de chevrons et de lauzes. Puis avec la mise en place ou révision de cintres sous les arches et les ouvertures, d'un contrôle des circulations d'eaux pluviales et souterraines, le renforcement et le renouvellement d'étais et l'étagage du linteau sculpté malheureusement fissuré. La protection des sculptures en albâtre du tympan et des chapiteaux est également nécessaire, ceux-ci subissant les intempéries. Cette phase sera suivie par un nouvel architecte, le titulaire du dossier ayant cessé son activité.

Pour pouvoir résister au temps, cet édifice doit retrouver une fonction et une vie, afin d'éviter des consolidations régulières coûteuses. Cela concernera la seconde partie du projet, celle de la restauration de l'église prieurale sur laquelle une réflexion a été engagée et doit être poursuivie avec le nouvel architecte. La restauration sera associée à un travail de mise en valeur des abords de l'édifice et donc du cimetière, en association avec le projet de désimperméabilisation et de végétalisation.

Le montant des dons pour la première phase de consolidation de l'église prieurale est pour le moment de 11 698€ avec 35 donateurs. Ces participations contribuent à une juste reconnaissance de la valeur de ce monument historique trop longtemps oublié. Les élus ont choisi de faire adhérer la commune, en 2023, à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, afin de pouvoir valoriser plus largement cet édifice classé, l'intégrer dans des parcours tels que les chemins de Cluny, et sur le site Clunypédia.



L'orgue de Vizille en cours de restauration



Le buffet de l'orgue a été réinstallé dans l'église Sainte Marie en 2021.

Comme pour l'église du Prieuré de Vizille, une souscription est en cours pour permettre à chacun d'apporter sa contribution financière à ce projet de grande envergure.

Daniel Blanc-Gonnet, membre actif de l'association des Amis de l'orgue fut l'un des premiers à lancer un projet de restauration. Ce passionné et défenseur du patrimoine vizillois est aussi organiste amateur. L'instrument le fascine tant il en connaît l'histoire sur le bout des doigts. Au sujet de l'instrument, il précise « *les tuyaux originaux de la façade*

avaient été montés en chanoine, c'est-à-dire qu'ils servaient seulement de décoration et ne fonctionnaient pas. L'objet de l'association qui s'est créée a été de faire réentendre l'orgue à Vizille. Quand il a été démonté, cela faisait plus de trente ans qu'il ne fonctionnait plus ! D'après certains témoins, seuls quelques jeux étaient encore en état ».

Aujourd'hui, le dossier avance. Des études techniques ont été réalisées au niveau de la tribune et des sols pour s'assurer que l'orgue restauré, plus lourd, pourra retrouver sa place. Entre temps, plusieurs étapes ont été franchies : le démontage de la partie instrumentale de l'orgue en 2018 et celui du buffet en 2019, puis le buffet fut réinstallé en juillet 2021. Une seconde étape est maintenant enclenchée pour la reconstruction de l'instrument ; un appel d'offre a été déposé en décembre 2022. Au moment de la publication de cet article, deux facteurs d'orgue ont répondu à cette offre qui concerne :

- le remplacement de la partie instrumentale obsolète qui a subi les outrages du temps
- la mise en place de la soufflerie et la construction de nouveaux sommiers
- la réalisation des mécaniques des notes et jeux et d'une console
- une nouvelle fabrication de la tuyauterie en bois et en métal.

L'orgue dans un premier temps sera équipé de onze jeux répartis sur deux claviers et un pédalier, tous indépendants. Sept jeux supplémentaires pourront ensuite être rajoutés. Parallèlement, le renforcement de la tribune sera réalisé ainsi que la mise en place d'un nouveau tableau électrique et d'un garde-corps.

L'association des Amis de l'orgue porte ce projet depuis 2013, date de sa création, pour refaire chanter l'orgue. En communiquant sur le projet sur différents supports : articles de presse, site internet, dans des revues, en organisant des concerts au profit de l'orgue (une cinquantaine depuis 10 ans) et en recherchant des financeurs, en le mettant en valeur dans les parcours patrimoniaux et lors des visites guidées, des animations, des lectures théâtralisées, des expositions... elle est un partenaire essentiel de la municipalité pour ce projet.

Dans le cadre de la souscription liée à la Fondation du Patrimoine, les dons récoltés permettront cette reconstruction. Un parrainage des tuyaux sera également organisé. Les montants actuels du coût de cette dernière étape sont actuellement de l'ordre de 40 000€. Le montant des dons déjà recueillis auprès de 168 donateurs est de 201 080€ mais cette somme reste inférieure au total jugé nécessaire pour la restauration complète. Sur le site dédié à sa sauvegarde, la Fondation du patrimoine indique qu'il reste à peu près une année pour se mobiliser.

Informations et souscriptions pour la sauvegarde du Prieuré et la reconstruction de l'orgue de Vizille :

www.amidelhistoiredupaysvizillois.fr
<https://amidelorguedevizille.jimdo.com>

La souscription permet aux donateurs de déduire des impôts 66 % du total versé. Pour participer à ce financement via la Fondation du Patrimoine de l'Isère :

- don pour le Prieuré : www.fondation-patrimoine.org (entrer Vizille dans le moteur de recherche)
- don pour l'orgue : www.fondation-patrimoine.org (entrer Vizille dans le moteur de recherche)

Des bons de souscription sont également à disposition auprès des **Amis de l'Histoire du Pays Vizillois - Contact : 06 84 55 06 68**

Site : www.amidelhistoiredupaysvizillois.fr

La porte de la Poterne



La porte qui, depuis le quartier du château du Roy permet d'accéder à son parc est endommagée. Des devis pour sa remise en état ont été demandés à des artisans spécialisés dans la rénovation du patrimoine ancien.

La ville va prochainement solliciter ses partenaires (Conseil Départemental et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)) pour bénéficier d'un soutien financier.

Une locomotive à La Locomotive

Une locomotive Brissonneau et Lotz ayant circulée entre Vizille et Bourg-d'Oisans jusque dans les années 1960 devrait être cédée à la ville. Elle se trouve actuellement dans un entrepôt de l'ancienne gare de St-Georges-de-Commiers.



Dans le cadre d'un projet patrimonial, cette locomotive pourrait être installée sur des rails à proximité de la salle La Locomotive pour rappeler l'histoire du site qui était un dépôt des VFD et dans lequel on entretenait et abritait les tramways, les trains puis des bus.

Si vous avez conservé des souvenirs de cette époque et de cette locomotive, les membres de l'association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois seraient heureux de recueillir vos témoignages, vos souvenirs, vos documents, pour les partager lors d'événements futurs.

Pour joindre les amis de l'histoire :

Tél. 06 84 55 06 68 - <https://www.amidelhistoiredupaysvizillois.fr>

Une prime pour inciter au covoiturage

Le plan national « covoiturage du quotidien » est lancé depuis début 2023. Il permet de promouvoir le covoiturage de courte distance.

Une prime de 100€ est accordée aux personnes qui s'engagent à mutualiser leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail. Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) soutient le covoiturage à travers sa marque « M Covoit » sur l'ensemble de l'aire grenobloise et propose les services de covoiturage M Covoit'Pouce, M covoit'RDV.

- Avec **M covoit'RDV**, si vous êtes titulaire d'un abonnement M TAG, vous bénéficiez de 2 trajets de covoiturage gratuits par jour réalisés avec l'appli KAROS, sur les zones de Technisud (Grenoble), Les Essarts (Échirolles) et le Centre Hospitalier Universitaire (La Tronche). Par ailleurs, le SMMAG indemnise une partie des trajets réalisés.
- Avec **l'APPLI M**, vous pouvez créer une preuve de covoiturage et bénéficier de places réservées dans les parkings Grenette Téléphérique, Notre-Dame-Musée, Gares Europole et P+R Grand Sablon.
- Avec **M Covoit'Pouce**, fonctionnez à la manière de l'auto stop (un arrêt identifié se trouve sur la route d'Uriage, peu après le portail du château).

Plus d'informations sur www.mobilites-m.fr

L'agence Mvélo+ de location et d'entretien des vélos est de retour



L'agence mobile Mvélo+ sera désormais présente une semaine sur deux à Vizille sur la place du Château. Comme les agences fixes, elle propose la location de vélos, de places en consigne et l'entretien de vélos Mvélo+.

Standard, pliant, cargo, électrique... Le service Mvélo+ propose une large

gamme de vélos à la location. L'entretien est compris dans la location.

Testez un vélo à assistance électrique (VAE)

Pour encourager la pratique du vélo et accompagner les habitants du territoire dans leur transition vers ce nouveau mode de déplacement, un test de vélo à assistance électrique gratuit d'un mois est organisé dans toutes les communes de la Métropole.

Un animateur Mvélo+ se rendra dans notre commune pour prêter des VAE à 10 habitants puis les accompagner lors d'une balade pour les aider à prendre en main le vélo. Un mois plus tard, il reviendra récupérer les vélos puis orienter et conseiller les habitants selon leurs envies et besoins : location, achat d'un VAE...

Retrouvez toutes les informations sur les vélos loués, sur leur entretien ainsi que les tarifs sur le site www.veloplus-m.fr.

Poursuite des travaux d'assainissement

Le chantier se déroulera à l'intersection de la rue Général de Gaulle et de la rue de la République, du 6 au 14 avril.



Les accès à l'école Jean Jaurès, au marché et les cheminements piétons seront maintenus. Une déviation par le rue de la République et la rue des Jardins sera mise en place.

Une borne de recharge des véhicules électriques installée place du Château

Une borne de recharge publique a été installée par les services de Grenoble Alpes Métropole en partenariat avec l'opérateur « Alizée », spécialisé dans les solutions de mobilités électriques.

Cet équipement situé rue Émile Cros (à proximité du Monument aux morts) est utilisable au moyen d'un abonnement mensuel et d'une carte OÙRA! (le site de la mobilité en Auvergne-Rhône Alpes). Il existe deux tarifs, selon que l'on soit un utilisateur abonné ou occasionnel. Dans le premier cas, la recharge est facturée 0,25€ le KWH et dans le second 0,45€ le KWH.



Sans abonnement, l'accès et le paiement se font via l'application Alizée à télécharger sur son portable ou en scannant le QR code présent sur la borne. Le service client est également disponible au 0 805 021 480 (appel non surtaxé, disponible 24h/24 et 7j/7).

Plus d'informations sur www.alizecharge.com/partenaires/grenoble-alpes-metropole/



Démarches en ligne Grenoble Alpes Métropole

Toutes mes démarches avec la Métropole sur <https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/>

Retour en images sur les classes de neige



Tempête de ciel bleu durant toute la semaine



Arrivée au pied des pistes de ski de Côte 2000.



Échauffement avant de dévaler les pistes !



Les sourires en disent long...



Découverte sans stress du ski alpin



Avant de dévaler les pistes, un solide petit déjeuner s'impose !



Le domaine skiable se situe au pied des arrêtes du Cornafion et du Gerbier



Auto-Dauphiné, la concession Renault de Vizille

Les établissements Auto-Dauphiné Vizille sont probablement les plus anciens représentants de la vente automobile à Vizille. Autrefois connus sous le nom de « Renault Lambert et Muzet », en référence à la famille éponyme qui fonda l'entreprise en 1922, la concession s'est adaptée aux exigences du monde automobile moderne.

Le garage Renault Vizille a vu le jour dans un atelier implanté à deux pas de la mairie, où étaient entretenus les automobiles et les motos. Dans les années 50, M. Muzet devint le concessionnaire officiel des véhicules de la marque au losange mais également des automobiles Simca, une célèbre marque française aujourd'hui disparue. On y vendait les voitures, assurait leur entretien et les réparations. Avec l'implantation d'un nouveau garage situé sur la Zone Artisanale du Bois de Cornage, l'entreprise change d'échelle et devient en 1954 un acteur majeur du domaine de l'automobile. Les années passent et début 2001 les nouveaux propriétaires de la concession réorganisent le site, dans la configuration que nous connaissons aujourd'hui.

Auto Dauphiné, Renault, Dacia et Alpine

Auto Dauphiné Vizille fait partie d'un ensemble de 6 enseignes de vente et d'entretien automobile de la région grenobloise. Le groupe commercialise les véhicules Renault, Dacia et Alpine. Le site de Vizille compte 12 collaborateurs qui gèrent l'atelier mécanique et la carrosserie, la commercialisation des véhicules neufs et d'occasion. Frédéric Faure est le responsable du service après-vente avec son équipe, il commercialise chaque année plus de 160 véhicules neufs et 180 d'occasion. Chaque mois, ce sont plus de 250 autos qui sont entretenues et réparées. Dans un contexte où le monde de l'automobile est soumis à une très forte concurrence, Auto Dauphiné accorde une grande importance à l'accompagnement des clients.



La concession Auto-Dauphiné de Vizille compte 12 collaborateurs.

Frédéric Faure constate que certains d'entre eux sont un peu perdus face au choix d'un type de motorisation. Il faut donc cerner leurs attentes avant de leur proposer un nouveau véhicule.

Comme bon nombre de professionnels, il est confronté à la problématique actuelle d'approvisionnement en véhicules neufs mais aussi en pièces de réparation.

Si autrefois la vente de véhicules neufs permettait aux concessions de tirer leur épingle du jeu, depuis quelques années les marges ont considérablement diminuées. Désormais, il est nécessaire de réaliser des volumes de vente mais également répondre aux nouvelles attentes des clients qui ont besoin d'une solution de mobilité au quotidien. Pour cela, les mécaniciens de l'atelier s'efforcent d'immobiliser le moins de temps possible les véhicules entretenus. En mutualisant les prestations de carrosserie avec la concession Auto Dauphiné d'Échirolles, une continuité de service de qualité peut être assurée. Avec sa position centrale à la confluence de plusieurs vallées, la concession vizilloise possède un atout important à l'échelle de notre territoire.

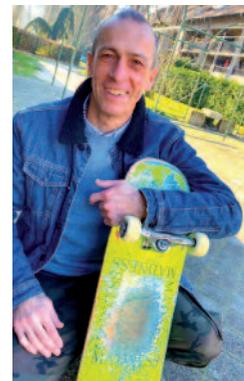
Auto-Dauphiné

742, avenue Maurice Thorez - Tél. 04 76 78 70 00
www.autodauphine.fr

Brèves

Découvrez le skateboard avec un Pro

Fabrizio Rigo est professeur de skateboard. Ce vizillois est titulaire d'un diplôme d'état lui permettant d'encadrer la pratique et proposer des stages de progression. Cet ancien athlète de haut niveau a fait partie des meilleurs snowboarders français. En 1997, il est devenu champion de France et a remporté de nombreuses victoires. Lorsqu'il a raccroché ses planches, il a souhaité se former à la pratique du skate.



Les personnes qu'il entraîne sont la plupart du temps des jeunes mais aussi quelques adultes qui ont pratiqué dans leur jeunesse et qui souhaitent s'y remettre. Fabrizio intervient sur plusieurs communes de l'agglomération grenobloise avec lesquelles une convention a été signée. Cela lui permet d'accéder aux skate parcs en toute légalité. Le professionnel fournit les équipements (planche, casque et protections corporelles).

Alors si cette discipline sportive vous séduit et que vous souhaitez mettre à profit l'expérience d'un pro, n'hésitez pas à franchir le pas !

Easy Skate - Tél. 06 45 03 16 48

Une nouvelle boulangère sur le marché du samedi matin

Une nouvelle commerçante présente le samedi matin sur la place du Château propose la vente de différents pains élaborés à partir de farine biologique et d'un levain naturel.

Pour les gourmands quelques viennoiseries sont également à découvrir. Les pains et les viennoiseries sont préparés dans un atelier situé sur la commune de Venon et sont fabriqués à partir d'une farine locale.





L'Harmonie de Vizille a 150 ans



Dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de sa création, l'Harmonie de Vizille (photographie prise en 2018) donnera un concert samedi 25 mars à 20h à la salle du Jeu de Paume

L'harmonie de Vizille est probablement la plus ancienne association de notre ville. Depuis 1873, ses membres d'hier et d'aujourd'hui accompagnent en musique les grands moments de notre commune, avec des concerts ou à l'occasion des cérémonies et des inaugurations.

C'est précisément le 24 juillet 1873 que fut créée la Fanfare de Vizille, également appelée « La Vizilloise ». En 1884 l'harmonie de Vizille participa à l'inauguration du groupe scolaire des garçons, un bâtiment bien connu des vizillois qui était situé en lieu et place de la halte routière Chantefeuille. Quatre ans plus tard, l'harmonie joua dans le cadre de la fête du centenaire de la révolution en Dauphiné et prit part à l'inauguration de la statue du Centenaire (la Marianne) sur la place du château. Voilà des dates importantes dans la riche histoire de l'association.

Envie de rejoindre l'harmonie ?

La formation compte actuellement 35 musiciens qui jouent d'un instrument à vent, mais aussi 3 percussionnistes. Depuis plusieurs années le répertoire musical de l'harmonie est riche de thé-

matiques variées : Classique, musiques de films, variétés, rock, musiques traditionnelles... À vrai dire, il n'existe pas de limites dans les styles. Sous la direction du chef d'orchestre Olivier Hamon, les musiciens se produisent en concert et à l'occasion des cérémonies municipales, principalement le 8 mai et le 11 novembre. En février dernier, ils ont pris part à l'inauguration de l'espace Serge Gros, en mémoire de l'ancien maire de Vizille décédé en 2013.

Pour intégrer l'harmonie, il n'est pas nécessaire d'être un musicien expert. Un niveau de pratique d'environ 3 ans est tout de même exigé ainsi que les bases du solfège pour lire les partitions.

Ce qui importe le plus, c'est l'envie de jouer au sein d'une formation musicale éclectique. Qu'ils soient adultes, seniors, jeunes et enfants, les musiciens ont tous leur place.

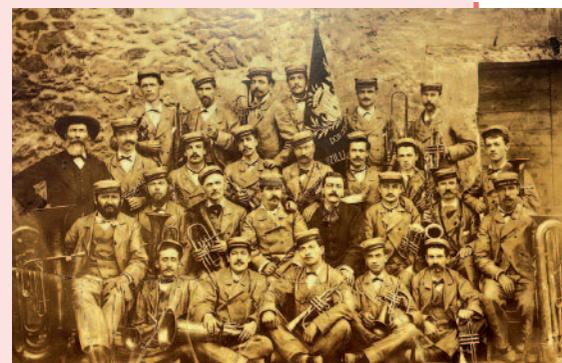
La devise de l'harmonie est d'ailleurs très claire « On joue sérieusement sans trop se prendre au sérieux ! ». Lors du confinement de 2020, les musiciens qui ne pouvaient pas se retrouver ont proposé un concert sur YouTube, chacun depuis son domicile. Il s'agissait de ne pas perdre le contact entre eux et d'apporter à toutes les personnes qui les ont suivis sur la toile une bonne dose d'optimisme et d'originalité.

Le prochain grand concert sera dédié au 150^{ème} anniversaire de l'harmonie la Vizilloise, il aura lieu samedi 25 mars à 20h à la salle le Jeu de Paume. Ne manquez absolument pas cette occasion de venir découvrir ou redécouvrir le répertoire des musiciens qui vont se mettre en quatre pour vous.

Historique des harmonies

En 1792, au lendemain de la Révolution française, est créé l'Institut national de musique qui forme des musiciens destinés aux célébrations nationales. Il deviendra le futur conservatoire avec cette maxime « Point de république sans fêtes nationales et pas de fêtes nationales sans musique ». Ainsi est née la musique civile, celle des harmonies et fanfares, héritière des musiques militaires.

L'origine du développement des harmonies et fanfares au XIX^e puis au XX^e siècle, vient bien sûr des orchestres de musique militaire. Lors de périodes où le service militaire était très long (5 ans puis 3 ans à partir de 1905 et ensuite 1 an) les jeunes gens ayant découvert la musique au sein de l'armée, prenaient bien souvent en charge la direction d'un ensemble musical en retrouvant leurs villages.



La Fanfare de Vizille en 1873

Harmonie de Vizille

Tél. 06 88 65 24 34

Email : harmoniedevizille@gmail.com



Groupe « Vizille Debout Unie et Solidaire »

Et maintenant ?

Depuis le début de la lutte contre l'allongement du temps de travail, nous sommes des millions à être descendus dans la rue pour crier notre opposition au projet du gouvernement de reculer l'âge de départ en retraite à 64 ans.

À l'assemblée nationale, certains ont préféré débattre de la place de la virgule dans la phrase plutôt que d'aborder sur le fond les questions qui intéressent les habitants de ce pays, comme l'espérance de vie qui régresse, comme le financement de notre retraite par répartition. Cela aurait permis à chaque citoyen de connaître précisément quelle était la position du député de sa circonscription.

Puisque ça n'a pas été possible, la parole revient à la rue et le 7 mars aura donné le ton et montré la voie à suivre.

À Vizille, le débat budgétaire a mis en évidence des désaccords importants sur l'utilisation du budget qui n'est pas extensible.

On est très loin d'avoir un budget partagé en amont avec la population.

380 000€ pour la vidéo surveillance, 150 000€ pour une piscine d'eau froide, 20 000€ pour automatiser les parcmètres sur la place du château.

Une bonne nouvelle cependant, la maison de santé, qui ne coûtera rien à la mairie, puisque le projet est 100% privé. La déléguée à la santé remercie les médecins pour leur obstination. Les médecins, qui prennent tous les risques, auraient sans doute apprécié un engagement plus politique de la part des élus. Une collaboration public/privé, avec le CMP, la médecine du travail, des vacations de spécialistes, aurait permis d'alléger un peu la facture et en même temps de compléter des créneaux. Jusqu'à l'ouverture nous continuerons de porter nos propositions.

*Bernard UGHETTO-MONFRIN pour le groupe
« Vizille Debout Unie et Solidaire »*

Groupe « En Avant pour Vizille »

Conflit social des agents : intervention en conseil municipal

Le Conseil Municipal de janvier 2023 a été l'occasion de revenir sur l'actualité sociale qui a agité la commune en cette fin d'année 2022. Une actualité locale qui souligne, dans un contexte social globalement dégradé, les inquiétudes du monde du travail. Des inquiétudes qui portent sur le sens du travail mais aussi et surtout sur le pouvoir d'achat des ménages, mis à mal par un niveau d'inflation inédit.

Une inquiétude encore renforcée, pour les agents municipaux, par l'obligation faite à la commune de conduire une refonte d'une partie de leur rémunération, qui tarde à accoucher d'un résultat et mené dans le cadre d'un dialogue social, dont Mme le Maire a promis qu'il serait plus soutenu et structuré en 2023 qu'en 2022...

En tant qu'ancien Maire de Vizille, j'ai souhaité rappeler à l'équipe actuelle, qui à chacune de ses interventions, reporte la « faute » des retards à l'allumage sur l'ancienne mandature, que cela fait désormais 2 ans et demi qu'elle est aux affaires et qu'elle doit maintenant assumer ses réussites, comme ses difficultés et ses échecs.

J'ai également rappelé le contexte légal et réglementaire dans lequel s'inscrit cette refonte d'une part de la rémunération des agents, le calendrier général de mise en œuvre par les collectivités de cette réforme (qui ont généralement abouti en 2020-2021) et aussi les moyens que nous avons inscrit au budget pour mener à bien cette réforme en 2020 et dont la nouvelle équipe ne s'est pas saisi, repoussant à plus tard le sujet.

J'ai également rappelé la volonté assumée de la majorité de ne pas associer les groupes minoritaires au dialogue social conduit avec les agents, alors même que nous avons affiché notre souhait de contribuer, comme élus et aux côtés de la majorité, à la conduite des intérêts de la ville.

*En Avant pour Vizille
Jean-Claude Bizec, Marie-Cécile Droulez,
Jean-Luc Samson, Géraldine Gélormini*

Groupe majoritaire « Vizille au cœur »

Une vie de labeur

Le gouvernement d'Emmanuel Macron tente de mettre en place une nouvelle réforme antisociale.

Cette réforme des retraites qui allongerait la durée de cotisations nécessaire s'inscrit en droite ligne des politiques libérales menées depuis 20 ans dans notre pays et qui ont pour but de défaire les acquis sociaux des travailleurs et travailleuses.

Une immense majorité de citoyens s'oppose à cette réforme injuste et discriminatoire notamment pour les femmes.

Le nombre de retraités investis dans le champ associatif et familial s'en trouvera de plus mis à mal.

Il faudra une contestation durable et massive afin de faire plier le gouvernement même si nombre de salariés ne peuvent pas exercer leur droit constitutionnel de grève empêchées tout à la fois par des bas salaires et des charges mensuelles en constantes augmentation, le tout étant accentué par l'inflation.

Plus largement, c'est un choix de société au cœur duquel le sujet du partage des richesses que nous créons est depuis longtemps posé.

Alors même si le travail occupe une place essentielle dans nos sociétés et est l'une des bases de l'économie et la source principale des revenus qui autorise l'accès à la consommation, cela doit rester seulement un moment de nos vies auquel doit succéder un temps d'oisiveté bien mérité.

www.vizilleaucoeur.fr
www.facebook.com/vizilleaucoeur
www.facebook.com/metrovizilleaucoeur

L'équipe de Vizille au Cœur

Brèves du Conseil Municipal du 30 janvier 2023

- ✓ Décision relative à la signature de prestations de service d'un montant de 376 312,43€ pour la fourniture et l'installation de la vidéoprotection sur la commune.
- ✓ Convention d'occupation précaire et révocable pour la mise à disposition du gymnase du parc du Château au club de football de Notre-Dame de Mésage dans lequel sont licenciés de nombreux jeunes Vizillois.
- ✓ Convention de mise à disposition de véhicules communaux à l'USV Rugby.

- ✓ Délibération d'intention sur la création d'un réseau de chaleur en lien avec le Plan Air Climat Energie Métropolitain : chaufferie collective mobilisant des sources d'énergie renouvelable à destination de bâtiments publics ou privés.
- ✓ Soutien financier de la ville au dispositif « petits déjeuners » dans les écoles primaires de la ville dans le cadre la promotion de la santé et de la prévention et de la lutte contre la pauvreté.
- ✓ Convention avec la fondation 30 Millions d'amis.

Atelier d'écriture



« La nature, entre immobilité et mouvement »
animé par Isabelle

Samedi 18 mars - 10h à 12h - P'tite salle

Sur inscription, public ado et adulte

Veillée « Raconte-moi les chansons »

avec le quatuor « les Juliettes »

Mercredi 5 avril - 18h
P'tite salle

Sur inscription
Tout public à partir de 8 ans



Café des lecteurs

animé par Cathy

Mercredi 22 mars - 17h à 19h - P'tite salle

Sur inscription - Public adulte



Exposition

du 15 mars au 19 avril
par le collectif d'artistes
« Lavis en couleurs »

Aquarelles, thème libre
au format 25x50



Rencontres et échanges avec les artistes, les **samedis 18 et 25 mars de 10h à 12h30** à la médiathèque.

Coup de cœur des bibliothécaires du Café des lecteurs - janvier 2023

Un monde sans travail - Tiffany Blandin
Ed. Seuil, Reporterre, 2017

Les technologies vont-elles détruire le travail ? Par une série de reportages vivants et d'entretiens avec les meilleurs experts, Tiffany Blandin, journaliste indépendante, explore les coulisses de cette mutation irrépressible. Loin des regards, l'automatisation des tâches intellectuelles s'est enclenchée. Un essai éclairant et documenté sur l'avancée des intelligences artificielles qui doucement mais sûrement remplacent l'être humain.



Retrouvez tous les **coups de cœur** dans les **Paniers des lecteurs**, rubrique **Café des lecteurs** sur le site www.mediatheque-vizille.fr

Horaires

Mardi : 9h-12h30
Mercredi : 9h-12h30/14h-17h30
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-13h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.mediatheque-vizille.fr ou la page Facebook

Musée de la RF

Visite guidée, gratuite, du mois
Dimanche 2 avril - 15h à 16h30

Chaque premier dimanche du mois, le Musée de la Révolution française propose une visite gratuite.

Se présenter à l'accueil du musée environ 15 min avant le début de la visite.

Pas de réservation possible.

Infos : www.domaine-vizille.fr - Tél. 04 76 68 07 35



Hybridation des roses



Au sein de la magnifique roseraie du parc, découvrez la technique d'hybridation des roses.

Samedi 18 mars - 15h
Parc du Domaine de Vizille

Gratuit - Renseignements au 04 76 68 07 35

Concert Les allées chantent

Récital piano Louise Bessette

Récital de piano proposé dans le cadre du Festival

Détours de Babel et de la programmation des Allées chantent, mise en place par AIDA (Arts en Isère Dauphiné Alpes).

Samedi 25 mars - 15h
Musée de la Révolution française

Gratuit - Renseignements au 04 76 68 07 35



Chasse aux œufs

Venez profiter d'une journée en famille pour participer à la chasse aux œufs du Domaine de Vizille. Parcourez le parc pour retrouver des œufs et obtenir des indices, répondez aux questions en observant tout autour de vous.



Une surprise chocolatée vous attend !

Samedi 8 avril - 11h à 17h

Renseignements au 04 76 68 07 35



« Le piano dans tous ses états »

La Maison des Pratiques Artistiques (MPA) propose une journée autour du piano.

Samedi 11 mars
Salle du Jeu de Paume

10h-12h30 :
Brico-piano

16h-17h :
Audition classe de piano

18h : Concert Nima Sarkechik (concertiste international)

Plein tarif : 8€ - Tarif réduit : 5€

Réservations : mpavizille@gmail.com



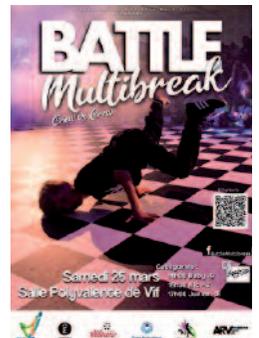
Battle Kids

Retrouvez nos élèves de Hip Hop à la Battle Multibreak.

Samedi 25 mars - 14h
Salle polyvalente - Vif

0-5 ans : Gratuit
Adultes et 6/18 ans : 5€

Informations :
www.mpavizille.fr



Festival Rock'n Road

Le festival se déroulera sur deux jours, vous pourrez venir voir jouer les élèves de l'atelier musique actuelle.

ROCK ROAD
LE FESTIVAL ROCK VIZILLOIS

ÉDITION #11

31 Mars / 1er Avril 2023

Salle de la Locomotive Vizille



Vendredi 31 mars et samedi 1er avril - A partir de 18h
Salle La Locomotive

Informations : www.mpavizille.fr



LE PROGRAMME DU CINEMA EN UN COUP D'OEIL...

Laurent Godard
Entreprise



FENETRES - VOILETS ROULANTS
PORTES DE GARAGE - PORTAILS - STORES - VITRERIE
350 rue Général De Gaulle - 38220 VIZILLE
Tél: 04 76 78 87 92 - www.laurentgodard.fr

L'effleuré
Fleuriste Décorateur



HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi au samedi : 9h-12h/14h30-19h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h
182, rue Général de Gaulle - 38220 Vizille - 04 76 68 09 12

TERRA TERRE
Espaces Verts

Création et entretien en espaces verts
291 chemin des Corniers
38220 VIZILLE
06.62.83.30.59
terraterrre@terraterrre-espaces-verts.fr
Dédution fiscale sur certains travaux d'entretien

La Cordonnerie du Château



Ressemelage - Ressemelage montagne - Réparations
Vente de produits et maroquinerie - Clés - Affûtage
Également multiservices : gravure, tampons, imprimerie,
pile et coque de clé de voiture

HORAIRES D'OUVERTURE : du mardi au vendredi 9h - 12h30 /
15h - 18h30 - Samedi 9h - 12h30 - Fermé le jeudi

304, rue Général de Gaulle - 38220 VIZILLE - Tél. 04 76 08 04 74
la-cordonnerie-du-chateau@orange.fr

Vers l'Arbre
Paysagiste Elagueur



64, rue des Forges
38220 VIZILLE
Tél.-Fax 04 76 40 96 74
mail : verslarbre@free.fr <http://verslarbre.free.fr>

SMEI Société de Montage et d'Entretien Industriels



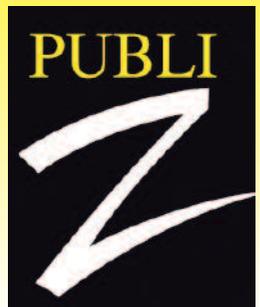
Levage - Montage - Lignes électriques BT - MT - HT
Poste - Charpente métallique
224, Rue François Peyron - 38220 VIZILLE
☎ 06 84 20 17 23
☎ 04 76 68 00 93 ou 04 76 68 27 34

Brice LACROIX
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

Installation de chaudières
à granulés de bois
Chauffe-eau solaire

VIZILLE ☎ 06 07 35 96 07
bsclacroix@wanadoo.fr

PUBLI



Vous souhaitez un encart publicitaire
dans le journal municipal **Vivre à Vizille**,
prenez contact avec l'agence **Publi'Z**
au 04 76 44 63 76

EVE ENTREPRISE
VIZILLOISE
D'ÉLECTRICITÉ

depuis 1984

- ELECTRICITÉ
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION

VIZILLE - Tél. 04 76 78 83 13
eve.elec@orange.fr

VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT & DACIA

NOS SERVICES
Vente de véhicules neufs
Vente de véhicules électriques et hybrides
Vente de véhicules d'occasion toutes marques: + de
250 en stock
Atelier mécanique et carrosserie
RENAULT MINUTE: l'entretien sans RDV
RENAULT PRO+: 100% dédié aux pros
Dépannage: Grenoble et sa périphérie: 06 07 43 22 68

Retrouvez nos informations et nos véhicules sur notre site:
Auto Dauphiné-fr

Véhicules neufs en stock
et disponibles immédiatement

Auto Dauphiné VIZILLE
742 Avenue Maurice Thorez
04 76 78 70 00

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Véhicule léger • Utilitaire • GPL • Collection • Camping-Car • 4x4

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR
WWW.CONTROLE-TECHNIQUE-GOCT.FR

À PARTIR DE **68€*** AU LIEU DE ~~78€~~
*SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUB.

VIZILLE
PARKING DE LIDL
39bis, rue des Forges - 38220 VIZILLE
▶ 04 76 04 16 88 ◀



Numéros utiles

MAIRIE DE VIZILLE 04 76 78 99 00
 mairie@ville-vizille.fr
 www.ville-vizille.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
 Le jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30

Ouverture des services de la Mairie

- Le **CCAS** et le service **LOGEMENT** (social) sont ouverts les lundis, mardis, mercredis et vendredis
- Le service **URBANISME** est ouvert les mardis, mercredis et vendredis

Police municipale	04 76 78 86 41
CCAS	04 76 78 86 42
Services techniques	04 76 68 02 40
Service culturel	04 76 78 86 34
Service communication	04 76 78 86 33
Service enseignement enfance-jeunesse	04 76 78 86 30
Service Petite Enfance du SICCE	04 76 78 89 09
Centre de loisirs Les Corniers	04 76 68 11 52
École de Musique	04 76 68 15 26
Médiathèque	04 76 78 86 43
Cinéma Le Jeu de Paume	06 72 03 83 04
Maison des Loisirs (ex-MJC)	04 76 78 30 93
Mission locale	04 76 78 88 76
Office de Tourisme	04 76 68 15 16
Allo Taxi de Vizille	06 08 31 14 70
Franck Taxi	06 30 29 91 15
Taxi ambulances vizilloises	04 76 68 25 25
Allo La compagnie des taxis	06 70 67 76 02
La Poste	3631 (Service courrier) 3639 (La banque Postale)
Sécurité Sociale	36 46
Déchetterie	04 76 78 80 16
Urgence Gaz	0 800 47 33 33
Pompiers : 18	Caserne : 04 76 27 98 57
Gendarmerie	17 ou 04 76 78 98 50
SAMU - antipoisons	15 ou 04 72 11 69 11
Ambulances vizilloises	04 76 68 25 25
Service Local de Solidarité	04 76 78 32 32

Pharmacies

MAISON MÉDICALE DE GARDE

La Maison médicale de garde est **accessible uniquement** après avoir appelé le **15** (appeler le **15** qu'en cas d'**URGENCE**).

Maison médicale de garde - 101, rue du 19 mars 1962 Vizille (à proximité du gymnase Guy Mocquet).

La pharmacie des Alpes : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

La pharmacie du Château : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h (18h le samedi).

La Grande pharmacie de Vizille : du lundi au samedi 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 (19h le samedi).

MARS 2023

- D 05/03 Pharmacie du Château - Vizille 04 76 68 04 40
- D 12/03 Pharmacie de l'Enclos - Haute-Jarrie 04 76 72 06 36
- D 19/03 Pharmacie des Alpes - Vizille 04 76 68 04 96

Médecins

• POTTIER Vincent

Domaine des Cygnes - 43 chemin des Mattons
Tél. 04 76 68 21 68

• POTTIER MASSIN Anne-Laure

Domaine des Cygnes - 43, chemin des Mattons
Tél. 04 76 68 66 82

• BENDAMENE Farouk/MORTAS Delphine/ BOSMEAN Lucie

1, rue Pierre et Marie Curie - Tél. 04 76 68 12 98

• ORSET Pierre

Domaine des Cygnes - 43, chemin des Mattons
Tél. 04 76 68 07 97

• PEUGNY Delphine

75, rue Aristide Briand - Tél. 04 76 71 98 92

• TOFFIN Luc (*Angiologue*)

Domaine des Cygnes - 43, chemin des Mattons
Tél. 04 76 78 83 82

ville de Vizille

• **Mairie :** facebook.com/ville.vizille.official

• **Médiathèque :**
facebook.com/Médiathèque-Vizille-Jules-Vallès

• **Culture :** facebook.com/spectaclesvizille

• **Cinéma :** facebook.com/cinemavizille

• **Jeunesse :** facebook.com/jeunesse.vizille

État Civil

Naissances

NOCENTE FLORES Gianni - 15/11/2022

Mariages

Claudine TROUSSIER et Hervé CERDA - 11/02
 Isabelle GIRARD et Nicolas BLANCHON - 18/02

Décès

Florine CALANDRE Vve LAIFAQUI, 74 ans - 31/12/2022

Lucienne MASI Vve ROBERT, 88 ans - 09/01/2023

Yvonne ALBERTO Vve REY-ROUSSILLON, 93 ans - 17/01/2023

Patrick DELGROSSO, 66 ans - 19/01/2023

Denise PONCET Vve LAURENT, 83 ans - 22/01/2023

Geneviève CHAPPAZ Vve CHAPELUZ, 100 ans - 25/01/2023

Brigitte TOURON, 66 ans - 01/02

Maurice GARNIER, 86 ans - 04/02

Aimé RATEL, 93 ans - 09/02

Françoise CERONI ép MATHIEU, 76 ans - 09/02

Odette LAFABREGUE vve MARCEROU, 90 ans - 10/02

José MASÉGOSA, 92 ans - 15/02

Recensement citoyen à partir de 16 ans

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, les jeunes garçons et filles âgées de 16 ans doivent se rendre à la mairie munis du livret de famille ainsi que d'une pièce d'identité. Il leur sera remis une attestation de recensement à conserver.



MARBRERIE DU SUD-EST

POMPES FUNÈBRES VIZILLOISES 24h/24

Monuments - Caveaux
 Articles funéraires
 Contrats obsèques



Tél. 04 76 68 10 38

ZI de Cornage - 219, rue Ambroise Croizat
 38220 VIZILLE



N° habilitation 2003-38-003/N° ORIAS 07028830

Festival Petite Enfance
2 à 6 ans

P'tits Mots P'tits Mômes

du 21 mars au 1^{er} avril 2023



Vizille

Isère MiniOcé



Du 21 mars au 1^{er} avril PROGRAMME :

mar 21	Lumières ! - Ellie James Jeu de Paume	18h30
mer 22	À la recherche du monde perdu La P'tite Salle-à côté de la médiathèque	10h
dim 26	Le cirque des étoiles La Locomotive	16h30
mar 28	Dedans-moi La Locomotive	17h30
mer 29	Dodo Jeu de Paume	15h30 17h
jeu 30	L'évadée La Locomotive	17h30
ven 31	Ho au pays des sons Jeu de Paume	17h30
sam 1	Pino Pino (Cinéma) Jeu de Paume	11h

Il est très prudent d'acheter sa place
à l'avance ! Jauges limitées !
Enfants & adultes : 5€

Programme disponible :
www.sortiavizille.com

mar. 21 Mars

Jeu de Paume 18h30
5€ - Dès 3 ans

LUMIÈRES

Ciné Concert Pop Jeune public
par Ellie James

En s'entourant d'instruments connus et d'autres moins, Ellie James compte bien surprendre les spectateurs et intriguer les plus petits. Les quatre courts métrages d'animation choisis gravitent autour d'un thème commun : la lumière. Grâce à leurs univers éthérés, ces films nous plongent dans des rêves éveillés. On nous y conte la création du soleil, la bataille entre le jour et la nuit, et, plus subtilement, on nous laisse apercevoir les rouages et les mécaniques internes qui gouvernent les lois de la Terre.

Inclus dans la programmation du Festival P'tits mots P'tits mômes du 21/03 au 1^{er}/04

